



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

COLLOQUE

Rural realities, trends and choices: La poursuite d'un débat sur les dynamiques territoriales

35^e colloque de l'Association européenne des économistes agricoles,
Aberdeen, 27-29 juin 1994

Les actes du 35^e colloque de l'AEAA viennent d'être publiés. Le thème, large à souhait, a suscité la présentation de 29 communications totalisant 478 pages. On ne s'intéressera ici qu'à quelques-unes d'entre elles et tout particulièrement à celle d'Elena Saraceno (1994a) qui a ouvert les débats et qui fait suite à celle qu'elle avait présentée à Stresa, lors du 7^{ème} Congrès de l'AEAA, en lien avec les travaux de l'INRA (Dijon).

Ce colloque a été l'occasion de prendre une conscience plus vive de l'enjeu que représente l'action en cours et à venir des Fonds structurels européens. L'option prise par l'Union Européenne en faveur du développement rural et mise en œuvre par la DG VI, présentée par Zélie Appleton (1994), est essentielle: les fonds structurels devraient représenter, de 1994 à 1999, un budget de plus de 1 000 milliards de francs. L'importance de l'intervention publique en matière de développement rural, local ou régional, souligne l'urgence de penser les différences spatiales, d'intégrer l'espace à l'analyse économique, et de se doter des moyens d'évaluer la conception, la mise en œuvre et l'impact des politiques publiques à visée spatiale.

Dans cette perspective, les débats amorcés à Stresa entre Elena Saraceno (1994b) et l'INRA (Dijon) sur la répartition des hommes et des activités sur le territoire méritent d'être explicités et prolongés. Comment se dégager des conceptions traditionnelles des théories du développement, opposant urbain et rural, centre et périphérie, développement et sous-développement avec un schéma « unilinéaire » des étapes du développement au moins implicite? Ces conceptions sont devenues caduques dans le contexte des économies post-fordistes marquées par le succès de la petite entreprise, la segmentation de la demande de produits de consommation, la recherche d'« aménités rurales » ... ainsi que par une certaine revitalisation rurale.

Lever les ambiguïtés

Ce débat est nourri d'oppositions, au moins supposées, entre l'Italie et la France, opposition entre les réalités nationales mais aussi entre les approches du Centro ricerca economico-sociali (CRES, Udine) et de l'INRA (Dijon). Il semble utile, pour clarifier le débat, de faire le tri entre ce qui provient de mal-

entendus ou d'artefacts dans l'appréhension des faits ou des intentions et ce qui correspond à de vraies questions et à de véritables options scientifiques susceptibles d'orienter ou d'infléchir nos propres travaux et en tous cas d'alimenter un futur débat de fond.

Vus de l'étranger, les travaux français portant sur la définition ou l'analyse du rural sont très difficiles à comprendre; en particulier, les essais français pour distinguer le rural de l'urbain n'impliquent pas nécessairement l'attitude dualiste que nous prête E. Seraceno et qui consiste à vouloir comprendre le rural de manière autonome et séparée de l'urbain. Le procès, fait par l'auteur, au découpage en zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) est largement partagé par les analystes français. Définir le rural profond comme celui qui se trouve hors des ZPIU revient, pour une large part, à identifier profond et déclinant. Ce n'est pas sur ces bases qu'on peut penser le développement rural.

Toutefois, même les projets en cours pour définir de nouveaux découpages de l'espace, menés par l'INRA ou l'INSEE, sont fondés sur la plus ou moins grande intégration du rural dans le système urbain et conduisent à le délimiter en distinguant des degrés d'influence urbaine. Il est clair qu'en France, comme dans la plupart des autres pays (de l'OCDE par exemple), la validité d'un gradient centre-périphérie semble évidente. Ce sont les liens inter-territoriaux et pas seulement les ressources localisées qui définissent les possibilités de développement et, même si l'on perçoit le danger de toute délimitation du rural « urbano-centrée », on reconnaît aussi la nécessité de procéder à un tel découpage pour analyser les phénomènes territoriaux.

Certes, le cas de la France est singulier à de nombreux égards et en particulier du fait de l'existence d'un canevas à mailles serrées (36 000 unités administratives, politiques et bien sûr statistiques) qui autorise ce que nul pays européen ne peut faire, à savoir dessiner une tapisserie fine, complète, et révisable à la demande, marquant des dégradés subtils entre la métropole et le « désert » ou plus simplement délimiter, avec une grande précision géographique, des zones d'influences polarisées.

Un tel découpage de l'espace peut constituer une facilité, une sécurité pour les scientifiques qui pourront ajuster des modèles sur des catégories d'espace nombreuses, leur permettant de faire moisson d'indicateurs et de mesures variées, sans pour autant se donner les moyens de penser le changement.

Ainsi, le découpage de l'espace urbano-centré constitue un moyen d'investigation et n'implique pas nécessairement une option sur la nature des processus de développement rural et sur le type d'analyse économique que l'on entend faire (sectorielle, centre-périphérie, modèle linéaire de développement ...).

Cependant, au-delà de ce qui n'est au départ qu'un malentendu se cache une vraie question: comment l'espace se trouve-t-il affecté par les forces économiques et sociales modernes? Si, comme tout le monde le reconnaît, ce sont des territoires à la fois urbains et ruraux (au sens français des 2 000 habitants agglomérés) qui sont entraînés dans une dynamique d'ensemble où les variables motrices sont la concurrence et le commerce internationaux, le chômage et l'organisation du travail, les systèmes de protection sociale, la globalisation de l'espace économique des entreprises, les réseaux d'équipement, la fiscalité ... alors le découpage territorial n'a qu'une valeur purement instrumentale et n'a d'intérêt que par rapport à une problématique d'ensemble qui, globalement, est celle de la place des différents types d'espaces dans la société.

Dès lors, les propositions d'E. Saraceno pour expliquer la redistribution de la population et des emplois sur le territoire prennent tout leur sens, n'étant plus présentées en opposition avec les interprétations françaises. Etant dégagée des artefacts de quantification (communes rurales/urbaines, ZPIU, ...), la discussion peut s'engager.

La redistribution spatiale des activités

Le point de vue qui est soutenu vigoureusement par l'auteur concerne la redistribution spatiale des activités, leur diffusion sur le territoire lui apparaissant comme un processus général débordant le cas particulier de l'industrialisation diffuse spécifique à l'Italie moyenne. Les économies post-fordistes engendreraient des possibilités nouvelles, accessibles à des territoires non métropolisés, où les petites entreprises trouveraient un champ de développement, dès lors qu'elles pourraient bénéficier de bonnes communications internationales, de complémentarités en réseaux ou de niches favorables pour leur production. Cette redistribution des emplois tiendrait principalement à la supériorité de la petite entreprise pour créer des emplois, elle-même fondée sur la segmentation de la demande et la nécessaire flexibilité qui en découle.

Cela me semble ouvrir la voie à deux séries de questions au delà de celle que pose E. Saraceno elle-même, à savoir les raisons du renversement de tendance qui favorise la petite entreprise dans les années 70 et qui me semble trouver des réponses satisfaisantes dans la littérature traitant de l'épuisement du modèle fordiste analysant le rôle de la « révolution de l'information » sur l'organisation interne et externe des entreprises (Reich, 1993).

La métropolisation des emplois

En France, les économistes industriels, bien que reconnaissant et analysant le succès de la petite entreprise, qui fournit essentiellement des services productifs, souvent de haut niveau, affirment que les avantages d'une localisation décentralisée ne sont pas suffisants pour en contrebalancer les inconvénients : réseaux trop lâches, marché du travail trop étroit, mauvais environnement pour assurer la flexibilité. Les emplois se situent donc de préférence dans des zones fortement intégrées aux réseaux de communication et de partenariat, c'est-à-dire dans les métropoles et technopoles ; les surcoûts qui en résultent sont considérés comme une assurance pour limiter les risques (Veltz, 1993).

Un autre argument favorable à la métropolisation des emplois réside dans l'idée que seul le mode de vie (social, culturel...) de type urbain serait accepté par les populations du XXI^e siècle. Hormis une frange sociale marginale, on n'acceptera plus de ne point disposer d'un environnement de type urbain, avec toutefois une fréquentation de l'espace rural comme objet de consommation.

Ainsi les arguments d'Elena Saraceno sur la dispersion des emplois ne semblent pas totalement adaptés au cas de la France.

La dispersion des emplois

Lorsqu'elle se produit, est-elle réellement due à un « avantage compétitif » de la production décentralisée ? N'est-ce pas souvent le mode de vie et l'attractivité résidentielle qui en sont la cause ? Il ne s'agit pas ici de la nécessaire dis-

persion des emplois consacrés à la production de « biens de nature » et à ceux qui en sont proches mais d'emplois liés à une production exportable (au moins hors de la zone rurale en cause) de biens et services intégrés à l'économie nationale et mondiale. Leur implantation décentralisée serait due à l'agrément que les producteurs y trouveraient comme consommateurs et non à l'avantage productif, comme le soutient E. Saraceno.

Mais s'il est vrai que les producteurs se localisent, au moins pour une part, en fonction de l'agrément des sites pour le consommateur, comme le soutiennent certains chercheurs français (Blanc, 1992; Bontron, 1990), l'impact des fonctions d'accueil des espaces ruraux sur le développement local en termes d'emplois ne peut pas être apprécié à travers le multiplicateur et la théorie de la base, mais à travers l'attractivité exercée sur des activités de production ubiquistes (*foot loose*) par l'intermédiaire des consommateurs que sont les nouveaux producteurs.

Dès lors, concevoir le changement rural comme la réponse aux besoins de consommation des urbains (nouvelles fonctions de l'espace rural) apparaît singulièrement étriqué, car séparant artificiellement les attentes des producteurs (attirés par la ville) et celle des consommateurs (attirés par la campagne). Les producteurs sont aussi consommateurs et ils ont à choisir leur localisation de producteur-consommateur en fonction de leurs désirs contradictoires. La dissociation résidence/emploi se développe certes, mais, avec la fin de la suprématie de la grande entreprise, des degrés de liberté nouveaux apparaissent. Cette nouvelle donne peut entraîner, au moins pour une frange de la population, une relocalisation des emplois et des résidences dans des contextes non métropolisés. Un tel processus n'a pas grand'chose à voir avec la vision qui prédomine en France et fait du rural un objet de consommation pour urbains entassés et dont l'avenir dépend du seul effet induit de ces consommations urbaines.

Le lien entre les choix spatiaux des consommateurs et des producteurs

De même que, dans la théorie économique de la famille de Becker, on pense l'arbitrage entre production et consommation en terme d'allocation du temps, l'arbitrage entre production et consommation se fait au sein d'une même unité de décision (le ménage).

L'interpénétration de ces choix conjoints ne peut qu'augmenter du fait de l'évolution générale de la société (biprofessionnalisation des couples, partage du temps de travail et chômage, renforcement des micro-entreprises, accroissement du niveau d'éducation, développement potentiel du télétravail, etc.). Le choix du lieu de résidence et de travail devient un arbitrage socio-économique majeur des individus et des familles et n'est plus la conséquence de choix partiels, ponctuels, articulés entre eux par le jeu de marché où un léger différentiel de prix serait censé expliquer des choix décisifs aux conséquences individuelles et collectives considérables.

L'argument qui consiste à dire que la liberté de choisir à la fois sa résidence et son travail, à la suite d'un arbitrage global, n'est réservée qu'à une minorité compétente, entrepreneuriale, motivée, mais numériquement peu significative, ne me semble pas suffisant. D'une part, on sait le rôle des minorités agissantes dans les dynamiques de masse, d'autre part, nombreux sont ceux qui, dans un

pays comme la France où l'urbanisation a été relativement tardive (par rapport à l'Angleterre ou même à l'Allemagne, sinon à l'Italie), ont encore un droit de propriété ou un lien familial dans les zones rurales, qui interfère avec les choix spatiaux.

Le travail présenté au colloque par Michel Blanc (1994) sur les liens entre migrations professionnelles et migrations résidentielles conclut, de son côté, à une très large indépendance des deux phénomènes, sauf dans le cas des femmes qui migrent professionnellement.

Cette interdépendance statistique n'implique pas, toutefois, que la disjonction entre les deux types de mobilité traduise l'absence d'arbitrage entre les aspirations des individus, respectivement en matière de production et de consommation. Les déterminismes statistiques de ces deux types de migration ne permettent pas de conclure sur les motifs qui président à l'arbitrage spatial auquel les ménages sont conduits.

Les choix spatiaux des ménages restent encore largement inconnus, mais on prend conscience, à travers ces réflexions, de l'intérêt qu'il y aurait à tenter de relier entre eux les travaux spécifiques tels que ceux de Michel Blanc, ci-dessus évoqués, ceux relatifs à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux (Dessendre, 1994), les choix résidentiels des urbains (Goffette-Nagot, 1994) et les dynamiques collectives de territoires saisies à travers la population et les emplois (Schmitt, 1993; Vollet, 1993). C'est bien ce lien entre des comportements individuels que l'on commence à connaître et des dynamiques collectives que l'on sait, partiellement au moins, décrire qui est au cœur de la compréhension des économies-territoires.

Ce qu'Elena Saraceno dit avec force, c'est que cette compréhension implique d'intégrer dans le système les grands changements qui s'opèrent au niveau de l'économie et de la société toute entière aussi bien que les externalités et interdépendances de toutes sortes qui jouent au niveau local. En termes généraux, cela revient à affirmer qu'une jonction doit s'opérer entre l'utilitarisme des rationalités individuelles et les phénomènes de régulation territoriale, jonction qui ne peut être analysée et explicitée par les seuls phénomènes de prix, fussent-ils hédoniques, et de marchés, fussent-ils fictifs.

Vers une approche plus globale

Plusieurs présentations faites au colloque d'Aberdeen rejoignent ces conclusions et soulignent la nécessité d'axer les efforts vers une meilleure compréhension des dynamiques spatiales.

Allanson, Murdoch, Lowe et Garrod (1994) expriment cette priorité par le terme de « holisme », qui, malgré sa forte charge philosophique, traduit bien la volonté d'incorporer dans l'explication des dynamiques locales une vision sociale globale. Ces auteurs soulignent les méfaits d'une vision trop micro-économique du développement rural. Ils notent les incohérences de la réforme de la PAC qui promet l'intensification et son contraire sans logique territoriale claire et plaident en faveur d'une meilleure coordination entre les différents niveaux de commande afin d'être mieux à même d'internaliser les externalités produites à différentes échelles.

Errington (1994), illustrant son propos par une comparaison entre deux zones rurales anglaises, l'une péri-urbaine, l'autre plus isolée, exprime l'idée

que l'afflux de population dans l'une, le reflux dans l'autre, aboutissent l'un et l'autre à la dégradation de la qualité de la vie. Il poursuit en affirmant la nécessité de considérer ensemble les deux faces de la même médaille, le périurbain et le rural profond, en insistant sur le rôle essentiel des transports et de la voiture individuelle dans les processus à l'œuvre aussi bien en zone péri-urbaine qu'en zone profonde. Il imagine des moyens légaux ou réglementaires, voire commerciaux, pour établir un système de vases communicants entre ces deux types de zones et ainsi contribuer en même temps à deux objectifs annoncés de l'action publique.

Asheim et Myrdal (1994) ont examiné l'évolution de la production et des emplois sur une période de douze ans (1976-1988) pour huit communautés rurales norvégiennes, puis procédé à une analyse dynamique du système : population/ emplois/ migrations/ chômage (simulation). Deux phases (expansion puis rétraction) ont pu être caractérisées, chacune d'elles exprimant une causalité cumulative circulaire (*loop*) de signe opposé (à la Myrdal). Les facteurs explicatifs significatifs de chaque évolution et du renversement en termes de migrations sont relatifs aussi bien à l'offre d'emploi qu'à la qualité de la vie (logement, éducation ...). Le rôle de la clientèle locale comme base d'activité apparaît essentiel. Toutefois la liaison chômage-émigration semble obéir à un effet de seuil : seul un fort changement de la première variable entraîne un effet notable sur la seconde. Les auteurs en déduisent quatre types de stratégies possibles suivant que la politique s'efforce de développer la base locale, la création d'emplois, le secteur des affaires, ou les équipements (et la fiscalité). Leur communication est trop courte pour estimer la rigueur formelle de cette étude, mais l'approche est originale et pertinente pour apprécier les liens entre comportements individuels et réalité méso-économique. La référence à Myrdal est implicite.

C'est en élargissant et non en spécifiant davantage nos investigations, c'est en nous préoccupant des interactions que les marchés ne reflètent pas ou insuffisamment, c'est en construisant, pragmatiquement, car on est loin d'une théorie générale, les bases d'une méso-économie susceptible d'intégrer les leçons d'une micro-économie toujours plus performante et les phénomènes macro-économiques et sociaux de nos sociétés en profonde mutation que les réalités rurales pourront être mieux comprises.

La distinction-délimitation rural/urbain n'est plus de mise. Par contre une typologie des territoires, assez vaste pour traduire l'intégration rural-urbain, tout en se situant sur une échelle hiérarchique d'intégration nationale, voire internationale, apparaît essentielle.

Pour ma part, j'en tire la conséquence de la nécessité absolue d'abandonner en France le seuil sans signification des 2 000 habitants agglomérés comme définition du rural et de renoncer à la délimitation fine du rural, si elle doit donner lieu à des interprétations fonctionnelles. Son maintien comme découpage instrumental se justifie sans doute, à condition de la priver de toute portée directement politique ou symbolique.

André BRUN

INRA ESR, Dijon

RÉFÉRENCES

- ALLANSON (P.), MURDOCH (J.), LOWE (P.), GARROD (G.), 1994 — An evolutionary perspective on the changing rural economy, *in*: COPUS (A.K.) et MARR (P.J.) (dir.) *Rural Realities, Trends and Choices*, Proceedings of the 35th EAAE Seminar, Aberdeen, pp. 365-374.
- APPLETON (Z.), 1994 — European union rural development policy (1994-99), *in*: *Rural Realities, Trends and Choices*, Aberdeen, pp. 471-478.
- ASHEIN (L.J.), MYDLAND (D.M.), 1994 — A system dynamic analysis of the development in Norwegian rural communities, *in*: *Rural Realities Trends and Choices*, Aberdeen, pp. 411-420.
- BLANC (M.), 1992 — L'évolution des activités économiques dans les espaces ruraux de Midi-Pyrénées. Synthèse, Toulouse, INRA ESR, 12 p.
- BLANC (M.), 1994 — Urban to rural migrations: which relationships between occupational and residential migrations? *in*: *Rural Realities, Trends and Choices*, Aberdeen, pp. 35-46.
- BONTRON (J.-C.), 1990 — L'ancrage territorial de l'emploi en milieu rural, CNRS, PIRTTEM, ANPE, Université de Paris I, 85 p. + annexe.
- CAVAILHÈS (J.), DESSENDRE (C.), GOFETTE-NAGOT (F.), SCHMITT (B.), 1994 — Change in the French countryside; some analytical propositions, *European Review of Agricultural Economics*, 21 (3/4), pp. 429-450.
- DESSENDRE (C.), 1994 — Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes d'origine rurale. Une approche par le capital humain et son lien à l'espace, thèse d'économie, Dijon, Université de Bourgogne, 425 p.
- ERRINGTON (A.), 1994 — The peri-urban fringe: Europe's forgotten rural areas, *in*: *Rural Realities, Trends and Choices*, Aberdeen, pp. 445-458.
- GOFETTE-NAGOT (F.), 1994 — Analyse micro-économique de la périurbanisation: un modèle de localisation résidentielle, thèse d'économie, Université de Bourgogne, 427 p.
- REICH (R.), 1991 — *The work of nations*, New-York, A. Knopf Inc., 336 p (publié en français sous le titre *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, en 1993).
- SARACENO (E.), 1994a — Recent trends in rural development and their conceptualisation, *in*: *Rural Realities, Trends and Choices*, Aberdeen, pp. 1-14.
- SARACENO (E.), 1994b — Alternative readings of spatial differentiation: the rural versus the local economy approach in Italy, *European Review of Agricultural Economics*, 21 (3/4), pp. 451-474.
- SCHMITT (B.), 1993 — Structuration spatiale et développement économique des espaces ruraux (une analyse des régions Bourgogne, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées), colloque « Aménagement et environnement », Tours, 30 août-1 septembre, 21 p.

VELTZ (P.), 1993 — Logiques d'entreprise et territoires : les nouvelles règles du jeu, *in*: SAVY (M.) et VELTZ (P.) dir. : *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Paris, Datar/Ed. de l'Aube, pp. 47-80.

VOLLET (D.), 1993 — La dynamique des emplois induits par le biais des nouvelles fonctions des espaces ruraux, projet de thèse de science économique à l'Université de Bourgogne, Dijon, ENESAD, 24 p.